

OTTAWA – Le président du Conseil du Trésor, Tony Clement, a utilisé sa propre carte de crédit la semaine dernière pour rembourser une deuxième commande de cartes professionnelles dorées, qui contreviennent aux règles du gouvernement fédéral en matière d'approvisionnement.

Selon les règlements adoptés en 1994 sous le gouvernement libéral de Jean Chrétien, la seule couleur autorisée est le rouge du petit drapeau canadien figurant au-dessus des armoiries du pays, et le tout doit être imprimé à l'endos de la carte de visite.

M. Clement a remboursé le 8 janvier dernier les 195,98 \$ de frais engagés pour ses cartes professionnelles imprimées en relief d'or, commandées à son arrivée en poste en 2011. Ce paiement s'ajoute à un premier remboursement de 434 \$ qu'il a effectué le mois dernier pour une erreur semblable. La facture s'élève donc à 630 \$ pour le président du Conseil du Trésor, qui impute la commande de ces cartes professionnelles dorées à un membre de son cabinet.

Ses deux lots de cartes de visite arborent les armoiries du Canada et sont ornées d'une feuille d'érable dorée, une option coûteuse qui avait été abolie avec l'adoption des nouvelles règles en 1994.

Des factures, courriels et autres documents datés du 3 décembre et obtenus par La Presse Canadienne en vertu de la Loi sur l'accès à l'information démontrent que le cabinet de M. Clement a fait fi de ces règles quelque temps après que les conservateurs eurent remporté la majorité aux Communes, en 2011.

La journée même où ces documents ont été transmis à La Presse Canadienne, M. Clement remboursait la première commande de cartes avec sa carte de crédit personnelle. Le ministre n'a remboursé que les frais attribuables à l'ajout d'une feuille d'érable dorée sur ses cartes.

Il a effectué le second remboursement le 8 janvier, soit une journée avant que les autres documents ne soient transmis à l'agence de presse en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Le président du Conseil du Trésor a remboursé ses cartes de visite dorées

Écrit par L'actualité

Mardi, 14 Janvier 2014 19:56 -

M. Clement n'est pas le seul à avoir contrevenu aux règles entourant les articles de papeterie des ministres: son collègue des Affaires étrangères, John Baird, a commandé, en 2011, des cartes uniquement en anglais et arborant elles aussi en relief la feuille d'érable dorée. La politique gouvernementale prévoit plutôt que les cartes professionnelles des ministres soient rédigées dans les deux langues officielles.

Dans son rapport publié en août 2013, le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, avait demandé que le ministre Baird se départisse des cartes unilingues anglaises.

M. Fraser a indiqué cette semaine qu'il n'avait pas encore eu de nouvelles du ministre Baird là-dessus.

Cet article [Le président du Conseil du Trésor a remboursé ses cartes de visite dorées](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Le président du Conseil du Trésor a remboursé ses cartes de visite dorées](#)